

ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

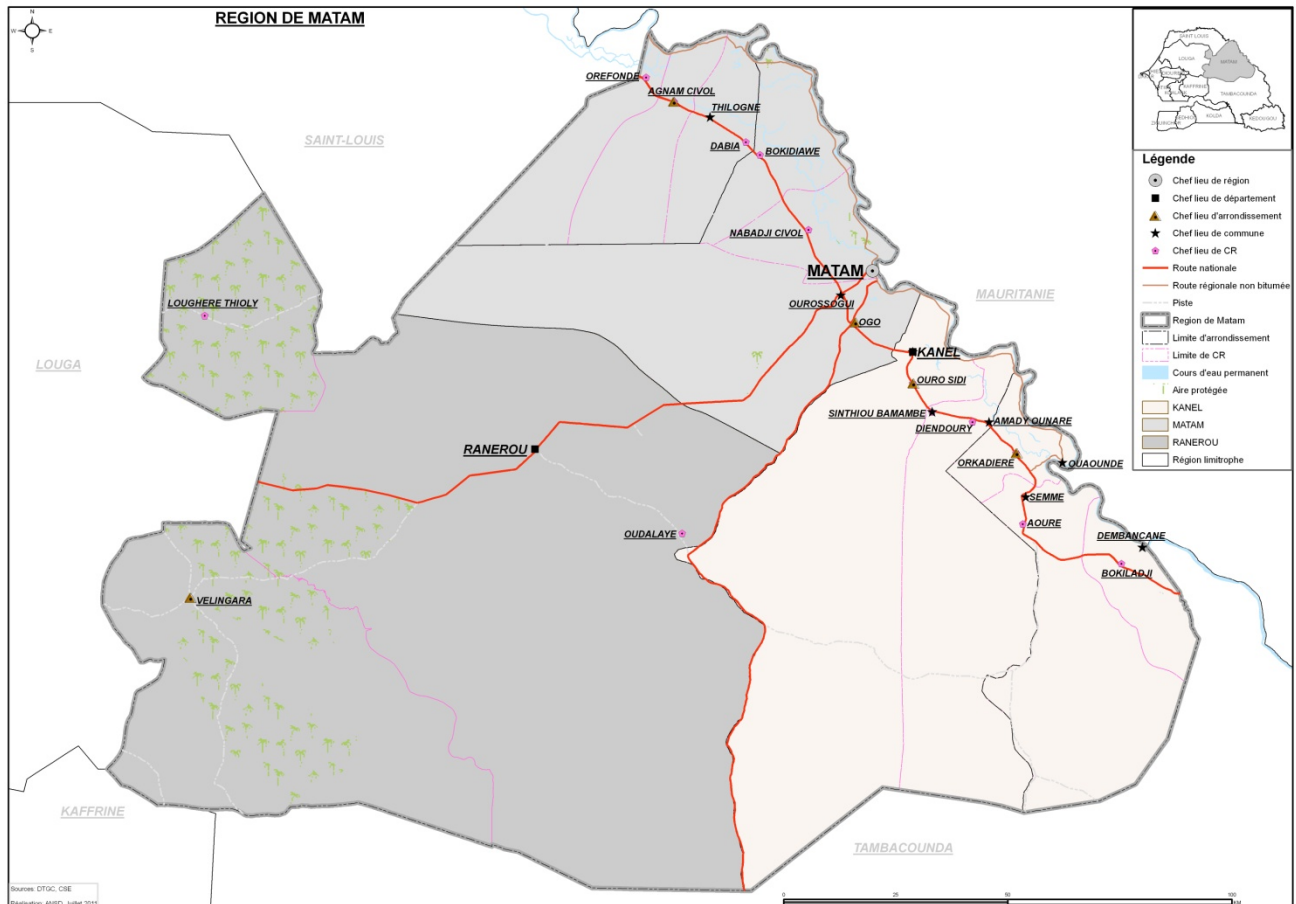
REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Matam



SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2012

Août 2015

M
A
T
A
M

2
0
1
2

COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Papa Ibrahima Silmang SENE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG

COMITE DE REDACTION

Chef du Service Régional	Ndiouma	FAYE
Adjoint au Chef du Service Régional	Birane	NIANG

COMITE DE VALIDATION

Séckène SENE, Abdoulaye TALL, Mamadou DIENG, Mamadou BAH, Oumar DIOP, El hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA, Saliou MBENGUE, Alpha WADE, Thiayédia NDIAYE, Amadou Fall DIOUF, Adjibou Oppa BARRY, Atoumane FALL, Jean Rodrigue MALOU, Bintou Diack LY.

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rue de Diourbel X Rue de St-Louis - Point E - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de MATAM

Tél : 33 966 61 14

CHAPITRE XV-JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS

Les jeunes représentent plus de 60 % de la population régionale. Cependant, sur le plan sportif, la région accuse un déficit relatif en infrastructures. Celles-ci sont essentiellement localisées dans les communes de Matam, Ourosogui, et Thilogne. Les autres communes et les localités rurales sont dépourvues d'infrastructures. La situation se présente comme suit : 01 stade régional, 35 terrains de football dont 32 terrains vagues (avec cependant quelques équipements sommaires), 02 terrains de basket dont 01 à Ourosogui et 01 à Matam (non fonctionnel) et 01 CDEPS.

Depuis l'érection de Matam en région, 01 Inspecteur régional et 03 Directeurs de CDEPS sont nommés à Kanel, Matam et à Ranérou-Ferlo pour améliorer l'encadrement des jeunes de la région.

Le personnel d'encadrement pour le sport a aussi été renforcé.

Tableau 82 : Répartition des ASC et des infrastructures de sport par département

Départements	Nbre ASC	Infrastructures	Localisation
Kanel	30	01 terrain + gradins	Semmé
		07 terrains vagues	Département
		01 terrain clôturé	Commune Kanel
Matam	87	01 stade régional	Matam Commune
		01 terrain de basket	Matam Commune
		01 terrain clôturé + plateau multifonctionnel	Ourosogui
		01 terrain clôturé + gradins	Thilogne
		02 terrains clôturés	Ogo
		15 terrains vagues	Département
Ranérou - Ferlo	19	10 terrains vagues	Département
		1 plateau multifonctionnel	Commune Ranérou
Région	136	-	-

Source : Service Régional des Sports de Matam

La région compte 136 ASC réparties entre les départements de Kanel (30), Matam (87) et Ranérou – Ferlo.

Ces regroupements de jeunes sont des structures formelles mais ne sont fonctionnelles que pendant les vacances scolaires. Leurs activités gravitent essentiellement autour du sport (football) et de la culture (Théâtre).

Les infrastructures existantes sont sous équipées et ne répondent pas aux attentes des cibles.

En milieu rural, le sous-emploi, le chômage et l'absence d'infrastructures d'épanouissement fonctionnelles constituent des facteurs favorisant l'exode vers les zones urbaines où une occupation économique est espérée.

De même, l'orientation des jeunes vers d'autres activités lucratives pose problème du fait de l'insuffisance du personnel et des structures d'encadrement.

Sur un autre plan, des actions d'assainissement sous forme d'investissement humain sont aussi menées au niveau des communes de Matam et de Ourosogui. Ces activités se déroulent de manière sporadique.

Les **contraintes** se résument à :

- l'insuffisance des infrastructures sportives dans la région, surtout dans les communautés rurales ;
- l'absence de foyers de jeunes au niveau des chefs-lieux de communautés rurales;
- le déficit du personnel et des structures d'encadrement ;
- le déficit de structure de formation professionnelle ;
- la faiblesse du niveau d'instruction des jeunes ;
- l'exode rural qui touche particulièrement cette frange de la population;
- l'absence de bureaux régionaux d'ANEJ et du FNPJ ;
- Faible prise en compte de la compétence par les collectivités locales ;
- Retard des subventions des collectivités locales.

Les **atouts** sont constitués de :

- l'implication accrue des collectivités locales dans le contexte de la décentralisation;
- l'amorce d'une dynamique organisationnelle au niveau des jeunes ;
- l'existence de projets d'appui à l'insertion des jeunes;
- la présence des structures d'encadrement (services techniques, projets, ONG etc....) ;
- l'existence d'un conseil de la jeunesse assez dynamique.